



## **Compte-Rendu de la réunion de CA virtuelle (TEAMS)**

**Jeudi 25 avril 2024 à 18h00**

### **Membres du CA et clubs présents**

Brigitte Rondel : Présidente UR (DIL 44)

Gérard Barbier : Resp Régional Compétitions UR, Président de Declic Image Legé 44

Alain Besnard : Commissaire Papier Couleur UR, Président d'Arrêt sur Image Talmont

Benoit Collet : Commissaire I P Monochrome et Couleur UR, Président du PC de Pornichet

Michel Lacroix : Responsable Formation UR

Joël Lemoine : Webmaster UR

Jean-Christophe Javault : Commissaire Papier et IP Nature (PC Pornichet 44)

### **Absents excusés**

Pascal Stehly : Trésorier UR (PC Arrêt sur Image Talmont)

Jean-Pierre Deroef : Commissaire Auteur UR (UIA St Nazaire 44)

Jean-Paul Hennion : Commissaire Audiovisuel UR , Responsable section photo UIA St Nazaire

Jean Veneau : Commissaire Papier Monochrome UR (PVC Mayet).

### **Ordre du jour de la réunion :**

- 1. Bilan sur les Concours Régionaux 2024**
- 2. ChallengeUr06 2025**
- 3. Formation : intervention de Michel Lacroix**
- 4. Divers infos Présidente**

Accueil et ouverture de la séance à 18h00 par la présidente Brigitte Rondel qui remercie les membres du CA pour leur présence à cette réunion.

Elle précise que cette réunion est enregistrée.

### **1<sup>er</sup> point : Bilan sur les Concours Régionaux 2025**

#### **Concours Régionaux 2024**

Gérard demande à chaque commissaire de faire un retour sur son jugement.

« Jean Christophe - Comm Nature Papier et IP - prend la parole.

En tant qu'organisateur, le club de Pornichet a été ravi de prendre en charge l'organisation des jugements papier, tout s'est très bien passé, de l'avis des membres c'était très enrichissant.

Un gros souci avec la connexion Coloc et une mise à jour Windows, ce qui a eu pour conséquence une non restitution des résultats en fin de journée.

Le problème a été résolu grâce à l'intervention de deux interlocuteurs FPF (Stéphane Benhamou et Dominique Gury).

Compétition papier nature : pas de souci particulier, participation de 8 clubs sur 20, 73 images proposées contre 60 l'an dernier donc une participation en très légère hausse, 38 images sont montées en N2.

Compétition IP nature : 328 images contre 327 l'an dernier, participation de 7 clubs, ce qui est vraiment peu. Il serait bon de s'interroger sur l'incompréhension ou la démobilisation des clubs à participer aux Concours Régionaux.

Un juge IP m'a posé problème, Henri Léonardi du club du Gaphe Hayange, un peu 'psycho-rigide' avec une vue extrêmement précise et non modifiable, j'ai quand même réussi à lui faire changer quelques notes.

Depuis ma prise de fonction je réunis par visioconférence les 3 juges de la section IP, j'ai eu une très belle écoute et un bel échange avec Alain Pierson et Michel Poinsignon, c'était très plaisant.

Par contre, ayant les 2 casquettes organisateur et commissaire, je n'ai pas pu organiser un retour juge et public après le jugement papier ».

Benoit - Comm IP Monochrome et Couleur –

« Je partage ce que disait Jean-Christophe sur l'organisation des concours papier à Pornichet, ça a été un gros travail d'équipe, ça demande une certaine mobilisation en nombre de personnes et tout le monde a bien joué le jeu et a apprécié ; sous l'égide de l'impulsion et de l'animation de Jean-Christophe, cela a permis aux membres de voir un concours qui de plus, s'est très bien déroulé

Je vais commencer par le positif à savoir l'IP Monochrome.

457 photos (une trentaine de plus que l'an dernier) ce qui est satisfaisant, par contre une participation d'un peu moins d'auteurs mais de 16 clubs (un club supplémentaire) sur 20.

Les 3 juges Guy Lachambre Henri-Noël Blottiaux et Annie Dorioz sont des juges de très grande qualité, d'une grande pertinence dans les analyses et il s'en est dégagé une belle homogénéité dans la notation (seulement 8 photos avec écart conséquent de notes).

J'ai pu faire un point avec eux et la notation de 2 photos a été revue, et acceptée par les trois.

C'est un concours qui s'est très bien déroulé avec une approche très positive.

Par contre pour l'IP Couleur le constat est plus dramatique sur plusieurs points.

Nous avons eu près de 80 photos de moins que l'an dernier, 437 photos au lieu de 515.

Certes il y a des clubs qui sont montés en N1 entre temps mais on est toujours au même nombre de clubs participants soit 16 clubs sur 20 avec 114 participants au lieu de 133 en 2023.

Par contre, j'ai rencontré un gros problème avec un juge, Pierre Evrard pour le nommer, pour 2 points :

Une approche du jugement peu respectueuse des auteurs (90% des images étaient notées en une demi-journée).

Plus de 5% de photos soit une bonne trentaine avec des écarts de plus de 7 points et une courbe de Gausse étalée de 8 à 11.

Sa politique : je balaye les photos, celles qui ne me plaisent pas je note de 8 à 11 et les autres je m'y intéresse en deuxième lecture.

C'est déplorable sur le principe, je lui ai fait part du fait que son jugement n'était pas recevable et qu'il indiquait un manque de considération vis-à-vis des auteurs, et un manque de sérieux dans son approche.

Par contre Mélanie Malfoy et Emilie Masson sont d'excellentes juges et je pense resolliciter Emilie l'an prochain en IP Monochrome.

Je n'ai pas pu faire de visio avec les trois juges, les dates ne leur convenaient pas mais j'ai eu un échange très constructif par téléphone avec Emilie Masson.

Je terminerai sur une note positive : c'est la première fois qu'un auteur obtient 3 x 20, il s'agit de Lydie Breteche de l'UIA St Nazaire. Là les juges étaient tous d'accord. Une belle recherche dans la composition, la présentation et la post production de son image.

Alain – Comm Papier Couleur –

N'étant pas disponible pour raisons de santé, c'est Pascal Stehly qui m'a remplacé dans la fonction de commissaire lors du jugement.

Sur le jugement tout s'est bien passé. Mais nous avons rencontré également des problèmes lors de mise en ligne des résultats. Nous interlocuteurs FPF ont résolu le problème rapidement.

189 photos, 45 sont parties en N2.

Pour rebondir sur le sujet du taux de participation, plusieurs clubs sont classés en national et ils ont souvent du mal à assurer une production en 2<sup>ème</sup> équipe.

### **Audiovisuel**

7 montages (6 auteurs fédérés et un non fédéré)

Juges : 1 photographe (Jean-Pierre Menard) et 2 diaporamistes (Jean-Paul Magis et Patrick Poletti).

3 auteurs sélectionnés pour le N2 : Jacques David, Marie-Françoise Bordier et Marie-Anne Estreguil.

Vu le nombre de montages et l'investissement financier, peut-être faudrait-il revenir à un jugement par internet.

### **Autres sujets abordés :**

Difficulté d'avoir un carnet d'adresses étoffé de bons juges.

Bien penser de faire la mise à jour de Coloc avant les jugements car il y a des mises à jour tous les ans.

Une photo monochrome a été disqualifiée en N2 alors qu'elle était bien passée en régional.

Concernant le taux de participation aux régionaux, c'est aux présidents de clubs de mobiliser et stimuler leurs membres.

### **Concours Régionaux 2025**

Ils auront lieu à Bellevigny le 1<sup>er</sup> mars 2025.

Le club La Photo Simplement se propose d'accueillir l'ensemble des jugements : CR Papier, Auteurs et Audiovisuel, le tout sur la même journée.

La Municipalité met à leur disposition la salle des fêtes, même salle que pour la fête de la photo de 2022, à savoir une grande salle pour le Papier, une petite pour l'Auteur et l'Audiovisuel et un grand hall d'accueil.

Certes cela représente une lourde charge mais le club ne s'occupe que de l'intendance et les commissaires gèrent chacun leur propre pôle de jugement.

Le Régional Auteur deviendra Régional Auteurs Papier car certaines UR proposent un Régional Auteurs IP.

L'outil de jugement d'un quadrimage régional sélectif est toujours à l'étude. Affaire à suivre.

### **Remplacement Gérard au poste de Responsable Régional des Compétitions**

Gérard annonce qu'il ne se représente pas sur son poste de Responsable Régional des Compétitions la prochaine saison.

A la prochaine AG il va falloir faire appel à une personne, pas obligatoirement parmi les commissaires.

Si personne ne se propose c'est obligatoirement le président de région qui se voit attribuer la fonction.

Fonction du poste : Relais et synthétisation des informations relatives aux compétitions, ce qui permet de retenir les points d'attention sur les évolutions des règlements en début de saison.

Il sera de toute façon nécessaire d'organiser une réunion de façon à se coordonner entre commissaires dès la sortie du guide des compétitions.

Un gros point abordé : le carnet d'adresses de Gérard qui est très confortable pour les commissaires. Gérard restera à leur disposition pour leur donner des pistes.

Gérard gèrera le 1er thème du ChallengeUr mais il faut aussi penser à une relève pour les quatre thèmes suivants.

### **Bilan financier :**

Total des dépenses à ce jour : 1 778,14 € (caisse + banque)

Total des recettes à ce jour : 2 337,96 € (caisse + banque)

Dépenses à venir sur la saison :

- Frais d'envois et de retour des N2 (possibilité de renvoyer les images des N2 par courrier, à l'AG de l'Ur le 5 octobre ou lors d'une manifestation)
- Récompenses des lauréats des CR (voir point divers)

### **2ème point : ChallengeUr06 2025**

Les 5 thèmes retenus pour la prochaine saison sont :

Le thème Voyage s'entend au sens large du terme.

Le règlement 2025 sera envoyé aux adhérents en même temps que le classement final 2024 début juin.

Il est décidé d'accepter 2 images par participant de façon à ce que les juges aient plus d'images à juger.

Passer à 2 photos amènera un peu plus de cohérence et d'intérêt dans les jugements.

Thèmes	Date début d'envoi	Date de fin d'envoi	Date des résultats
1) Thème libre (Monochrome)	01-sept.	<b>29-sept</b>	08-oct
2) Pose lente (Couleur)	01-nov.	<b>29-nov</b>	08-déc.
3) Voyage (Couleur)	01- janv.	<b>29-janv</b>	08-fev.
4) La musique (Monochrome)	01-mars	<b>29-mars</b>	08-avr.
5) Paysage en pano – longueur égale au moins 2x la hauteur (Couleur)	01-mai	<b>29-mai</b>	08-juin

### 3ème point : Formation (intervention de Michel Lacroix)

Michel fait le point sur sa prise de poste arguant

1. Qu'il n'a remplacé personne et que de ce fait il n'a eu aucune historique et aucune information de son prédécesseur.

Les seules informations qui lui ont été communiquées étaient celles de Brigitte, ce qui est normal puisque Brigitte gérait la fonction Formation dans sa totalité depuis octobre 2018. Jean Michel Rousseau ayant été d'une totale incompétence durant la saison 2022-2023, saison durant laquelle il était censé assumer ce poste.

2. Un environnement difficile avec la mise en place d'un nouveau processus de gestion en ligne des formations au niveau national, processus censé faciliter les choses mais qui n'est pas du tout au point à ce jour. Aucun accès possible du responsable régional formation, du président de club et du président d'Ur, donc aucun suivi des inscrits.
3. Envoi d'un mail à tous les présidents de clubs pour se faire connaître et proposer son aide en matière de formation.  
Mails non reçus par les présidents.
4. Plusieurs lettres restées sans réponse au niveau national. Pas de dialogue possible.

Cette prise de poste que Michel qualifie d'abracadabrantique le démotive et l'incite plutôt à démissionner de son poste lors de la prochaine AG de l'Ur. S'investir sans retour est plus que démotivant.

Réponse de Brigitte

Plusieurs « chantiers » sont en cours et tout ne peut pas être mis en place aussi rapidement que nous le souhaiterions.

Un cahier des charges a été établi par le pôle formation et transmis à Episthème pour mise en place.

Il n'y a plus que 2 personnes au niveau national pour assumer toute la charge que représente le département formation.

Le nouveau site a été présenté aux présidents d'Ur mais son fonctionnement n'est pas encore au point. Tous les présidents d'Ur font remonter les problèmes rencontrés sur le terrain, moi la première mais je ne peux pas affirmer que tout sera résolu à la rentrée.

Benoit précise que les formations sont un levier très fort en matière d'adhésions, si la FPF est défaillante en la matière cela risque d'avoir un impact sur le nombre de membres fédérés à venir dans les clubs.

Jean-Christophe précise que d'une part c'est extrêmement difficile d'avoir un retour de la part de Didier Coupeau sauf quand on tape du poing sur la table. et d'autre part que le site ne fonctionne pas du tout, pour exemple 4 personnes placées en attente sur une formation qui ont reçu leur autorisation d'y participer 3 jours avant le stage, ça manque de sérieux.

5. Pourquoi n'existe-t-il pas une formation pour les juges ?

Gérard prend la parole

« Il n'y a pas de formation spécifique afin éviter que les juges soient formatés FPF.

La technique de jugement existe mais les aptitudes à juger dépendent de la capacité personnelle à analyser, des connaissances artistiques et photographiques, des distinctions internationales acquises etc.

Pour information, Jacky Martin propose une formation d'analyse d'images assez complète et très intéressante mais il ne la qualifie pas de formation de juges. »

#### **4<sup>ème</sup> point : Divers infos Présidente**

##### **Allocations des 300 € aux UR pour achat des récompenses aux lauréats des CR**

Décision prise en CA : les 300€ pour les UR sont reconduits et répartis de la manière suivante :  
150€ d'achats en boutique FPF pour diminuer les volumes de produits actuellement en stock, en particulier les textiles, ou abonnements France Photographie, ou Florilège.  
150 € au choix chez les partenaires ou autres

Après discussion, il est décidé d'offrir le Florilège 2024 et un complément papier photo pour un lauréat classé dans plusieurs disciplines.

##### **Rescrit Fiscal**

Il serait bon que l'UR fasse sa demande de rescrit fiscal.

Il est recommandé à chacun d'utiliser cette possibilité plutôt qu'un remboursement pour ses déplacements UR. Cela permet de substantielles économies à l'UR, alors que dans le même temps, vous serez mieux remboursés pour votre déplacement.

##### **AGO UR06 2024**

Elle aura lieu le 5 octobre à Legé.

L'accès au vote électronique pour les UR via le site national devrait être possible à la rentrée. Si Episthème ne l'a pas mis en place, nous devons procéder aux votes de nos différents rapports en présentiel.

##### **Déploiement MS365 dans les UR : à demander avant la fin de l'année**

Offre gratuite qui permettra de déployer sur l'ensemble des membres du CA les outils de type Teams et tous les outils Microsoft qu'il y a sur l'offre Office 365 en mode web.

Un téraoctet de stockage sur Onedrive dans espace de stockage personnel.

Des espaces communs au travers de SharePoint,

Accès à de la gestion de formulaires de sondages

Possibilité de créer des adresses mail spécifiques pour les membres du CA des UR.

Possibilité de travailler à plusieurs en simultané sur le même document.

Stéphane Bénamou restera en support et les 25 UR ne seront pas traitées d'un coup.

Il sera nécessaire d'avoir, dans chaque UR, un « Webmaster.

L'idée est que ce soit déployé pour la fin de l'année.

Les UR intéressées se signalent à Stéphane, il s'occupera des inscriptions.

Dominique Gury l'a déployé dans son club depuis environ 3 ans.

##### **AGO FPF : Informer les membres des clubs**

##### **AGO le 04 juin à 18h00 par visioconférence**

Rappel de l'agenda des votes :

- du 30 avril au 13 mai : vote des adhérents,
- du 14 au 23 mai : vote des présidents de club
- du 24 au 30 mai : vote des présidents d'UR
- fin des votes le 30 mai.

**Les membres peuvent donner pouvoir de façon formelle sur le site à leur président  
Les présidents de clubs peuvent donner pouvoir de façon formelle sur le site au  
président d'UR**

**France Photographie**

Le tarif de l'abonnement à 22€ n'a jamais changé depuis au moins 2006.

Le prix de revient d'un numéro avoisine les 4,50€, donc un abonnement à 22,00 est presque de la vente à perte. Le CA vient de décider de passer l'abonnement à 23€, ce qui permettra d'équilibrer, sans faire de bénéfice.

Pour info les UR perçoivent une réversion de 12% du prix des abonnements pris dans leur région. D'où l'intérêt à communiquer pour que les adhérents s'abonnent.

**Florilège**

Le prix de revient d'un Florilège dépasse les 31€. C'est lié au fait que cette année, il y a eu moins de souscriptions que les années précédentes, les frais fixes sont plus élevés par exemplaire.

Il a donc été décidé d'augmenter le tarif de souscription à 33€.

La souscription sera anticipée et commencera avant la fin de l'année en cours, soit courant juin.

**Festival FPF : Invitation d'un membre par club**

A l'époque du Congrès, un membre par club était gracieusement invité à y participer.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui, comme les votes et l'assemblée générale sont faits par internet, cette manifestation devient un festival photographique.

Seuls les membres du CA-CE et les lauréats sont pris en charge par la FPF.

Les membres des clubs y sont toujours les bienvenus mais à leurs frais.

Cela a permis de diminuer le budget FPF alloué à cet évènement.

Il n'est donc pas possible de faire bénéficier du rescrit fiscal aux membres de clubs qui s'y rendent.

La présidente clôture cette réunion très studieuse à 19h40 et remercie les membres, présidents et représentants de clubs pour leur attention, leur participation et leur souhaite une agréable soirée

Fait à Legé, le 12 mai 2024

La Présidente et Secrétaire

Brigitte Rondel

